



INTERCO
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

PASSAGE EN CATÉGORIE B POUR LES AUXILIAIRES

NOUVELLES GRILLES INDICIAIRES

- ▶ **Grâce à la signature de la CFDT** lors du "Séjour de la santé", les agents de la fonction publique territoriale voient aussi, par transposition, leur carrière améliorée ainsi que leur pouvoir d'achat.
- ▶ Les nouvelles grilles indiciaires seront effectives au 1er janvier 2022 **sans délibération**.
- ▶ **Renseignez-vous auprès de votre syndicat CFDT** pour connaître les grilles des grades d'auxiliaires de soin (devenus aides soignants territoriaux) et celles des auxiliaires de puériculture.



AMÉLIORATION DES CARRIÈRES

- ▶ Les carrières de ces agent·es vont s'accélérer ainsi que leur rémunération.
- ▶ Ce sont donc des **augmentations tout au long de la carrière** pour ces deux grades.
- ▶ C'est aussi la **reconnaissance de leurs métiers et de leurs compétences**.

▶ PLUS D'ÉGALITÉ SALARIALE :

C'est un premier pas vers l'égalité salariale car ces filières dites féminisées sont moins rémunérées que les filières plus masculines.

POURSUITE DES NÉGOCIATIONS

- ▶ **La CFDT est en négociations** pour que les agents faisant fonction et les agents à domicile puissent bénéficier d'avancées salariales significatives, car ils sont encore les oubliés de ces revalorisations.
- ▶ En défendant ce principe de la négociation, **la CFDT obtient des améliorations réelles pour le bénéfice des agents**.

▶ **ADHÉRER À LA CFDT
C'EST DÉFENDRE
L'ÉGALITÉ SALARIALE !**

Pour adhérer en ligne à la CFDT,
flashez ce QR-Code.



VOTRE CONTACT CFDT

PUBLICATION CFDT | OCTOBRE 2021 | PERSONNAGE : WINGZ